



Fenêtre sur le monde n°8

Liberté, semi-liberté, liberté conditionnelle, liberté surveillée, liberté prudente : le plaisir de retrouver des humains sortis des écrans. Mais voilà que les adeptes des citrons pressés et des co-bayes humains véhiculent leurs idées pernicieuses : éloignement à jamais des lieux de travail (de socialisation), cours transformés en télé-réalité, travail (et salaire) à tour de rôle, travail supplémentaire (car il faut affronter la crise) sans revenu supplémen-



taire (car c'est la crise). D'autres voix, plus avisées, parlent du temps libre, du temps de vivre. La tragédie humaine qui sévit toujours dans plusieurs endroits du globe n'a pas entamé notre combativité, forgée dans nos cœurs confinés et solidaires. Au contraire, le prix de la vie et ces liens indéfectibles qui relient ceux qui luttent ont acquis un sens plus profond. Plus que « les quelques grammes de bonheur », nous voulons le bonheur entier pour le monde d'après. Les syndicats, et leurs alliés, sont prêts à transformer la colère accumulée en rêve d'une réalité ensoleillée. Écoutons le travailleur du poème de Jacques Prévert : « Dis-donc camarade Soleil/ tu ne trouves pas/ que c'est plutôt con/ de donner une journée pareille/ à un patron ? ».

Organisation Mondiale de la Santé (OMS)

L'assemblée générale de l'OMS, Trump, la Chine et la pandémie qui court toujours

Dans son éditorial de *l'Humanité* du 20 mai, intitulé « Entendre », Maurice Ulrich, après s'être moqué de Trump et de son eau de Javel, après avoir rappelé le tragique bilan des presque 100.000 morts états-uniens auxquels le *New York Times* du dimanche 24 mai rend hommage dans sa une remplie de leurs noms, explique le jeu de politique intérieure de Trump qui veut une nouvelle guerre froide, utilisant l'assemblée annuelle de l'OMS pour monter les pays contre la Chine. Mais l'arroseur est arrosé et c'est Trump qui se trouve isolé. Maurice Ulrich souligne qu'il « n'est pas besoin d'être un suppôt de Pékin » pour voir la différence entre Trump qui annonce vouloir se retirer de l'OMS et lui couper les vivres, et la Chine qui annonce que, si un vaccin est trouvé par ses scientifiques, il doit être aussitôt « un bien public mondial ». Effectivement, « on peut penser ce qu'on veut de la Chine », qui risque de se prendre au jeu de la confrontation bilatérale avec les États-Unis pour d'autres raisons que Trump. Mais on peut aussi, comme le souligne l'éditorialiste, la prendre au mot et « entendre » le sens de ses paroles.

<https://www.humanite.fr/editorial-entendre-689343>

Dans le même numéro de *l'Humanité*, Thomas Lemahieu relate les décisions prises par l'Assemblée générale annuelle de l'OMS tenue virtuellement le 19 mai. Sans occulter le fait que le texte de la résolution adoptée au consensus (malgré l'opposition des États-Unis) a été « révisé pour ne pas trop heurter Big Pharma » et, par conséquent, utilise la notion de « bien public mondial » pour les vaccins, mais non pour les médicaments actuellement intégrés dans les essais cliniques, souligne comme une avancée la réaffirmation du rôle central de l'OMS dans la coopération internationale contre le COVID19, malgré le fait que les grandes entreprises pharmaceutiques ne seront pas *obligées* de partager leurs brevets et pourront, si elles le veulent, fixer le prix de leurs médicaments.

Les États-Unis et la Suisse ont refusé la résolution. Parmi les arguments états-uniens : un accès universel aux médicaments et aux vaccins est dommageable pour le développement et l'amélioration de ces produits et « envoie un mauvais signal aux innovateurs », les faisant dépendre de « la bureaucratie » des organisations onusiennes.

Mais les autres pays ne se sont pas associés à ce refus de coopération. L'assemblée de l'OMS a décidé, sur proposition du Costa Rica, de lancer le 29 mai « une plateforme de partage des connaissances scientifiques, des données, de brevets et de la propriété intellectuelle des traitements et vaccins du COVID19 », avec l'argument opposé à celui de l'administration Trump : le partage dynamisera le développement de

mérait dès le début, ainsi que son insistance à « rouvrir l'économie » pour que ses amis de Wall Street ne soient pas trop pénalisés ne peut pas être donné en exemple.

Le *New York Times* note par ailleurs l'ironie de cette attitude du président états-unien, qui, au tout début de la pandémie, disait beaucoup de bien de la gestion chinoise du COVID19, car il voulait conclure un accord commercial avec la Chine. Et note que Trump ne s'embarrasse pas de lire la littérature scientifique (c'est une antiphrase !), car il prétend que *The Lancet* avait publié en décembre 2019 des rapports sur la pandémie à Wuhan que l'OMS a ignorée. Mais *The Lancet* a démenti avoir publié cela, son premier article sur le sujet datant du 24 janvier, juste avant que l'OMS déclare l'état de pandémie...

Le directeur général de l'OMS, l'éthiopien Tedros Adhanom Ghebreyesus, a déclaré : « le COVID19 nous a volé des gens que nous aimons. Il nous a volé des vies et des revenus qui nous font vivre. Il a ébranlé les fondements de notre monde. Il menace de mettre en pièces le tissu de la coopération internationale. Mais il nous a aussi rappelé que, malgré toutes nos différences, nous sommes une seule espèce humaine et nous sommes plus forts ensemble ».

Dans le contexte si particulier que nous vivons face au COVID19 qui rôde toujours, ces paroles qui, avant, pourraient sembler convenues, prennent une consistance nouvelle, n'en déplaise au partisan de « l'Amérique d'abord ».

<https://www.nytimes.com/2020/05/19/us/politics/trump-who-coronavirus.html?searchResultPosition=2>

Internationale de l'éducation (IE)

Lignes directrices pour une réouverture des établissements scolaires et universitaires en toute sécurité

Comme plusieurs pays envisagent de rouvrir les écoles (quelques-unes aussi les universités) ou l'ont déjà fait, l'IE, basée sur les recommandations de l'OMS, a publié un guide en cinq points pour cette réouverture, exigeant que les gouvernements communiquent en toute transparence sur leurs plans de réouverture et sur les recommandations de leurs experts en santé publique. Pour l'IE, un dialogue continu avec les organisations représentatives du personnel est la garantie d'une stratégie de réouverture réussie.



Les 5 points sont:

1. Engager le dialogue social et politique
2. Garantir la santé et la sécurité des communautés éducatives
3. L'équité doit être une priorité absolue
4. Soutenir la reprise et le bien-être physique et émotionnel pour les élèves et pour les personnels
5. Faire confiance au professionnalisme des personnels de l'éducation, travailler avec leurs syndicats.

Dialogue est un mot inconnu dans certains pays, dont la France.

Les directives peuvent être téléchargées ici :

https://issuu.com/educationinternational/docs/2020_covid-19_eischoolreopening_fr?fr=sMTBtODEyNTQ2OTY

<https://www.ei-ie.org/en/detail/16760/education-international-guidance-on-reopening-schools-and-education-institutions>

Bolivie

Blocage des routes, demandes d'aide mais cyber-surveillance pour faire taire les critiques

Le gouvernement autoproclamé de Jeanine Añez qui avait renversé celui, élu, d'Evo Morales, fait face à des protestations et des blocages des routes dans plusieurs endroits du pays : El Alto, Cochabamba, frontière entre Potosí et Oruro, Santa Cruz. Les populations demandent l'allègement des mesures de quarantaine qui, en l'absence d'une quelconque aide gouvernementale, pénalise fortement les plus pauvres ; elles demandent aussi la transparence dans la distribution des aides internationales octroyées au pays pour la lutte contre le COVID19 et l'arrêt de la répression policière contre eux.

Le 11 mai, comme nous l'apprend le quotidien italien *Il Manifesto* dans son édition du 21 mai, la police avait procédé à plusieurs arrestations de manifestants qui demandaient de l'aide alimentaire. Pour protester, la population a organisé un *petardazo*, c'est-à-dire a fait éclater des pétards dans plusieurs endroits du pays.

Les protestataires sont aussi inquiets de la mauvaise gestion de la pandémie : officiellement 4.500 cas, ce qui est très peu au vu des 12.000 tests réalisés. Combien d'autres ? L'Amérique latine étant, après les États-Unis, la région du monde la plus touchée actuellement par le COVID19, il n'y a pas d'information sur les résultats de ces tests, par exemple les personnes positives mais asymptomatiques. Par contre, pour enfermer les pauvres et les priver des moyens de subsistance les plus élémentaires, le gouvernement met tous les moyens.

Même si, selon *Il Manifesto*, le gouvernement bolivien a en quelque sorte tiré un bénéfice (éphémère) du COVID19, avec le report des élections prévues pour le 3 mai et la mise en place du confinement qui a limité les protestations, il a aussi permis de déclarer que toute personne qui diffuserait des informations « mettant en risque la santé publique ou générant une incertitude chez les citoyens » serait punie. Grâce à cette mesure, une cyber-surveillance à grande échelle a été pratiquée. Elle a eu comme résultat de réduire au silence le peu de journaux, sites internet ou radios libres qui existaient encore. Journalistes et caricaturistes ont réduit leurs activités par peur des sanctions ou même des représailles. Comme les manifestants qui bloquent les rues, la presse et les médias libres pourraient être menacés par divers groupuscules fascistes. De plus, en pleine pandémie, personne n'a envie de se retrouver en prison.

Selon *Il Manifesto*, qui cite le *Washington Post*, la Bolivie (mais aussi les Philippines, cf. nos *Fenêtres* n°1 et 2, ou l'Inde, cf. ci-dessous) sont parmi les pays qui ont utilisé la pandémie pour mettre en place des persécutions politiques.

<https://ilmanifesto.it/in-bolivia-il-governo-anez-puo-ringraziare-il-virus/>

États-Unis

Mais où est donc... l'état social ?

Quand les entreprises licencient, l'indemnisation chômage est un parcours du combattant.

Nadine Josephs était, pendant plus de trois ans, employée par l'agence fédérale *Equal Employment Opportunity Commission*, sans appartenir au personnel de cette agence, car « prêtée » par un bureau de portage salarial. Comme tous les travailleurs de l'État de New York, elle a quitté son lieu de travail le 13 mars, et, comme tous les habitants de cet État, elle a été confinée le 16 mars, sur ordre du gouverneur. Comme des centaines de milliers de travailleurs, elle a perdu son emploi, mais son supérieur hiérarchique l'a assurée que c'était « temporaire » et qu'elle le retrouverait à la fin du confinement.

Nadine, entre-temps, a besoin de nourrir sa famille, payer son loyer, ses factures, ses crédits : on lui dit qu'elle a droit à une indemnisation chômage, elle se précipite donc dès le matin du jour où le gouver-

neur a décrété le confinement général, sur le site du Département du travail de l'État de NY pour faire sa demande en ligne. C'est là que commence son odyssée et sa souffrance, que le *New York Times* retrace, du 16 mars au 6 mai, jour où on lui notifie qu'elle recevra enfin l'argent. Notons que l'article du journal date du 8 mai, et ne nous dit pas si Nadine a effectivement touché la somme promise.

Sa demande en ligne ne pouvait pas être acceptée : on lui demande d'appeler pour la régulariser, mais, évidemment, toutes les lignes sont occupées pendant plusieurs jours, à toute heure. Le 20 mars, elle a enfin une personne au téléphone qui lui apprend que... la demande en ligne était complète et serait « bientôt » traitée.

Ce n'est pas la première fois que Nadine est au chômage : la fois précédente elle avait touché 370\$ par semaine. Mais cette fois-ci rien.

Le 26 mars, on lui demande la « pièce justificative manquante » (contrairement à ce qu'on lui avait dit le 20) : son autorisation de travail, car elle est citoyenne jamaïcaine, même si elle vit aux États-Unis depuis l'enfance. Elle envoie donc la copie de sa précieuse *Green Card*. Et attend jusqu'au 15 avril !

C'est à cette date qu'elle commence à tweeter désespérément vers le Département de travail, vers le gouverneur de l'État de NY et vers le ministre du travail. Elle pleure jour et nuit : « si cela ne tenait qu'à moi, je serais à mon travail ». Voilà où peut mener l'absence d'état social : prête à courir le risque d'attraper le COVID19 en allant travailler, pour ne pas avoir faim.

Des dizaines de milliers de travailleurs sont dans son cas. Comme elle, 40.000 d'entre eux sont devenus membres d'un groupe Facebook intitulé *Help us - NYS Unemployment Issues*, dont le but est d'aider les travailleurs qui ont perdu leur emploi suite au COVID19 à se retrouver dans le dédale des procédures administratives, mais aussi de donner de la visibilité à toutes ces personnes et de faire réagir les autorités.

Ce groupe demande que le système mis en place par l'État change, pour accepter les demandes incomplètes qui pourraient être complétées ultérieurement ; qu'un système de rappel automatique soit créé pour les personnes qui laisseraient leur numéro de téléphone (au lieu d'attendre, comme Nadine, de heures et des jours au bout du fil) ; et que les fonds gouvernementaux débloquent immédiatement pour ceux qui ont déjà posté des demandes, y compris les auto-entrepreneurs et ceux qui attendent l'approbation de la *Pandemic Unemployment Assistance*. Les membres du groupe sont incités à contacter la presse et les médias, ainsi que leurs représentants parlementaires de l'État de NY et du Sénat au niveau fédéral.



Deux millions de personnes n'arrivent pas à atteindre le centre d'appels pour compléter leurs demandes, et ne reçoivent aucune indemnité. Comme Nadine, la plupart sont sans revenu depuis plus d'un mois. Certaines sont aidées par des collectes de solidarité, mais c'est l'État qui doit remplir son rôle. Comme le disent les initiateurs du groupe et d'une pétition en ligne, « c'est une affaire de survie, non de luxe ». Quand 36 millions de personnes sont au chômage, malgré la « réouverture de l'économie » précipitée par Trump, on comprend pourquoi.

Nadine a appelé le bureau du Gouverneur le 27 avril ; elle a explosé car « depuis des semaines, j'essayais de parler à quelqu'un ». Le 4 mai, suite au conseil d'un ami, elle a joint la sénatrice Shelley B. Mayer, qui n'était pas la représentante de sa circonscription mais aidait les personnes qui étaient aux prises avec le système d'indemnisation chômage suite au COVID19 à s'en sortir. C'est ainsi qu'elle a vu, le 6 mai, en se connectant sur le site du Département du travail, qu'elle recevrait enfin l'argent.

Voilà ce qui arrive dans la première puissance économique mondiale.

L'article du *New York Times* :

https://www.nytimes.com/2020/05/08/nyregion/unemployment-benefits-ny-coronavirus.html?campaign_id=154&emc=edit_cb_20200508&instance_id=18350&nl=coronavirus-briefing®i_id=118678500&segment_id=27020&te=1&user_id=a70d1d898464fb79de786a94b21ee8

La pétition en ligne : <https://www.change.org/FixUnemployment>

Hausse inquiétante des violences domestiques pendant le confinement

Dans plusieurs États, le confinement se prolonge, plus ou moins strict. Mais partout le COVID19 a créé une situation alarmante pour les victimes des violences domestiques, femmes et enfants. Non seulement l'ambiance anxiogène a augmenté les tensions et les comportements violents de toute sorte, mais surtout la peur de la contagion, ou les mesures prises pour le juguler, ont privé les victimes des lieux où elles pouvaient se réfugier par le passé, échappant ainsi pendant un temps à leurs agresseurs. Plusieurs refuges ont décidé par précaution de ne plus accepter de nouvelles personnes, d'autres ont carrément fermé et dispersé leurs résidentes dans des chambres d'hôtel ou autres lieux où elles pouvaient s'isoler.

La crise économique a causé des millions de licenciements. Comme aux États-Unis l'état social est presque inexistant (cf. ci-dessus), ces personnes touchent peu d'indemnités chômage ou pas du tout. Comme le dit une travailleuse sociale de Chicago, « on doit faire face à des questions de santé, de travail, ou économiques, et tout le monde est à la maison entassé avec les autres ».

Si par endroits les appels aux lignes d'aide d'urgence de la part de femmes maltraitées ont baissé, ailleurs ils ont augmenté. Mais partout les femmes, conscientes qu'il est presque impossible maintenant de partir à cause de la pandémie et de la fermeture des structures d'accueil, demandent des conseils : faire face dans l'immédiat à la violence et l'angoisse de violence ; aider les enfants, eux aussi pris dans la violence des parents ; trouver des moyens d'appeler le 911 (les premiers secours) en cas de besoin ou apprendre aux enfants de le faire, et, surtout, préparer leur futur éloignement, quand les restrictions seront allégées.

https://www.nytimes.com/2020/05/15/us/domestic-violence-coronavirus.html?campaign_id=154&emc=edit_cb_20200515&instance_id=18540&nl=coronavirus-briefing®i_id=118678500&segment_id=28035&te=1&user_id=a70d1d898464fb79de786a94b21ee8

Des milices armées « protègent » les entreprises qui rouvrent en violant les règles de confinement

Vous rappelez-vous ? Au tout début de la pandémie COVID19, quand les pays occidentaux n'étaient pas encore pleinement conscientes du danger sanitaire et n'avaient pas encore confiné considérant qu'il

s'agissait peut-être d'un « virus chinois », aux États-Unis les ventes d'armes avaient explosé. On s'était demandé à quoi les armes allaient servir, quand le besoin le plus criant étaient des médicaments, des respirateurs, des masques et du gel hydro-alcoolique. Un article du *New York Times* qui décrit la situation d'aujourd'hui au Texas nous donne une partie de la réponse : quand les gouverneurs des États décrètent le confinement et ferment les entreprises et tous les lieux de « socialisation », ceux qui veulent enfreindre les règles et rouvrir sont contents d'être protégés par des milices armées.

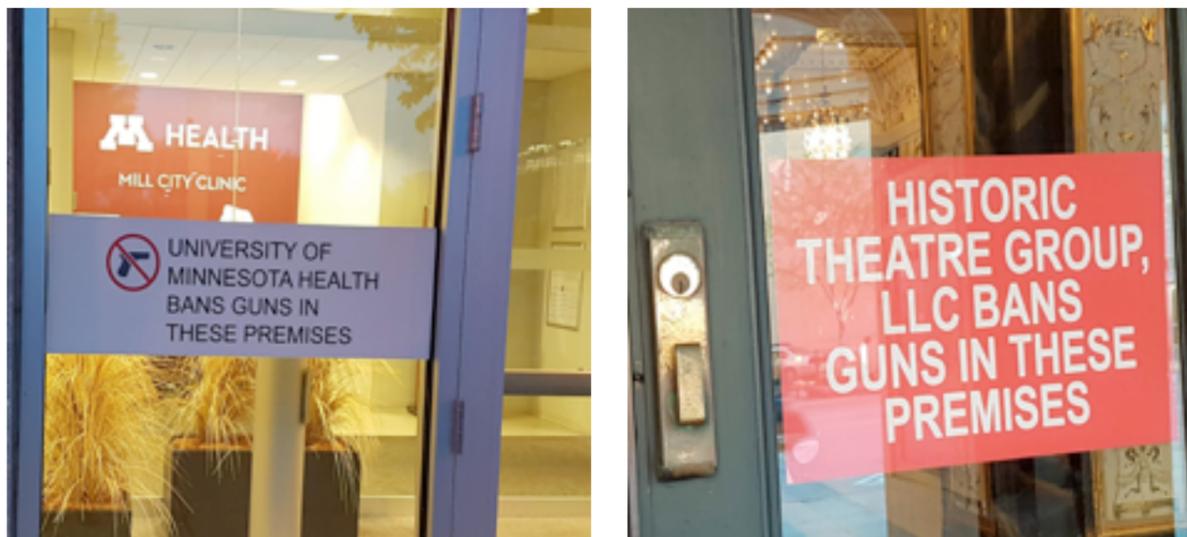
Les hommes en armes sont, eux, contents d'organiser ces « manifestations » au nom de la liberté et... du respect la Constitution: « cela devait être le droit d'une entreprise d'ouvrir ou de fermer » a déclaré un des chefs d'une milice armée texane qui a « aidé » son salon de tatouage préféré à rouvrir car « ouvrir son entreprise est un droit constitutionnel ».

Les patrons des petites boîtes, qui ont perdu beaucoup d'argent, sont très contents. Mais on n'a pas demandé l'avis des employés, s'il y en a : dans notre *Fenêtre* n°7, nous avons vu que ces derniers retournent au travail contraints et forcés (par la perte de revenus et le manque d'indemnités chômage, voir aussi ci-dessus), ayant peur de la contamination.

Les « défenseurs » de la liberté d'entreprendre sont parfois arrêtés par la police, mais pas toujours. Les autorités locales sont prises entre deux feux : le besoin de distanciation sociale pour protéger la population, et les assauts des conservateurs et réactionnaires qui pensent que le confinement est trop strict. Aux États-Unis, les procureurs sont élus, ils jouent donc leur avenir politique : le procureur Républicain du Texas a ainsi déclaré illégal le confinement dans trois villes démocrates, Austin, San Antonio et Dallas.

Les membres des milices armées sont cagoulés et ne portent pas de masques. À part les tatoueurs, ils ont « protégé » des salles de musculation ou des bars. Ils veulent « exporter » cette action dans d'autres États, mais hésitent, car les lois sur les armes sont différentes et souvent plus restrictives, comme dans le Minnesota : à Minneapolis, la plupart des lieux publics, culturels, éducatifs ou commerciaux, ont sur leur porte d'entrée un écriteau « les armes sont bannies de nos locaux ». Le Texas est un paradis pour les lobbies des armes, même si leurs représentants locaux craignent que les actions musclées inquiètent la population.

Les patrons exultent : « j'ai ressenti soudain que j'avais quelqu'un sur qui m'appuyer ». Ils ont plus peur « du gouvernement » qui pourrait leur envoyer la police, que du COVID19 qui fait des ravages aux États-Unis où même les hauts responsables scientifiques gouvernementaux critiquent l'administration Trump pour son incurie, disant que cet hiver était « le plus noir dans l'histoire récente du pays ».



Le scientifique qui a eu le courage de faire publiquement de telles critiques, le Dr Rick Bright, s'est vu démis de ses fonctions fin avril pour un poste à responsabilités restreintes. Il considère que c'était une vengeance suite à son franc-parler. C'est vrai que cette administration n'est pas du tout partisane de la *parrhesia*, cette notion grecque antique désignant le fait d'avoir le courage « de chercher la vérité et de la dire », selon la formule de Jaurès.

<https://www.nytimes.com/2020/05/13/us/coronavirus-businesses-lockdown-guns.html>

Grèce

Plus de la moitié des Grecs influencés par de fausses nouvelles concernant le coronavirus !

Menée par le laboratoire « Journalisme pour la paix » (département du journalisme et des médias) de l'Université Aristote de Thessalonique en collaboration avec la société *ierax analytix*, c'est la première enquête de ce type en Grèce. Une enquête grandeur nature, puisqu'elle s'est déroulée de la mi-mars (première phase) à la mi-avril (deuxième phase) sur un échantillon représentatif de 1.300 personnes âgées de plus de 17 ans.

L'enquête montre que la désinformation était particulièrement importante pendant la première phase, en mars, car 62% des répondants avouent avoir été influencés par de fausses nouvelles. Dans la deuxième période, ce pourcentage est de 50%, ce qui n'est quand même pas négligeable. Le plus inquiétant est que 37% des répondants, en particulier les plus jeunes (25-34 ans) disent n'avoir pas réagi après avoir appris que les informations étaient fausses : même pas supprimé le post de leur compte sur les réseaux sociaux.

Dans la deuxième période, la principale difficulté de séparer le vrai du faux résulte de l'inflation d'informations qui a créé l'exaspération et éloigné 40% des répondants de toute source d'information, ce qui est tout aussi préjudiciable pour obtenir un éclairage fiable sur l'évolution de la pandémie ou les mesures de protection.

La pandémie a un peu augmenté le nombre de personnes qui font confiance aux médias (36% au lieu de 22% avant). La radio et la presse écrite sont considérées comme les plus fiables.

Un point encourageant de l'enquête est que les répondants se disent très intéressés par l'information provenant de sources scientifiques : 77% en mars, 90% en avril. Cela accroît non seulement la responsabilité des scientifiques (qui, dans leur écrasante majorité, en ont toujours eu conscience et n'ont pas eu besoin du COVID19 pour cela), mais surtout le besoin, pour les scientifiques, de rendre leurs travaux accessibles au grand public et de veiller à l'existence de moyens pertinents pour les diffuser.

Les collègues qui ont mené l'enquête concluent sur la nécessité pour les médias de réorienter leur politique dans le domaine et de focaliser sur les questions de santé et de journalisme scientifique. Il en va de la qualité de l'information.

https://www.alfavita.gr/koinonia/320295_ereyna-aph-pano-apo-toys-misoys-polites-epireastikan-apo-pseydeis-eidiseis-gia-ton

PJL
PEACE JOURNALISM LAB



ΑΡΙΣΤΟΤΕΛΕΙΟ
ΠΑΝΕΠΙΣΤΗΜΙΟ
ΘΕΣΣΑΛΟΝΙΚΗΣ

Ne suivez pas la retransmission en direct des cours !

Le conseil général d'ΑΔΕΔΥ (l'Union des fédérations des fonctionnaires, l'équivalent de l'UFSE) a publié un appel pour soutenir les fédérations des enseignants et les parents qui s'opposent à la retransmission en direct, par des caméras placées dans les classes, des cours (cf. notre *Fenêtre* n°7). Le conseil s'est réuni le 20 mai. Son appel est basé sur le rapport pédagogique et social entre enseignants et élèves construit dans la salle de classe, ainsi que sur le besoin de protection des données personnelles des élèves et des enseignants. Le conseil demande que l'amendement introduit dans la loi permettant cette retransmission en direct soit immédiatement retiré.

Comme moyen de pression, le Conseil appelle à « une grève de participation » à cette sorte de cours instauré au nom de « l'éducation moderne à distance » (c'est l'intitulé de la récente loi).

Quand parents, enseignants, et opinion publique en général s'inquiètent de cette transformation de l'enseignement en *reality show*, le ministère de l'éducation nationale doit les écouter. Sauf si un marché est déjà passé pour l'installation de ces caméras, à l'instar du partenariat unanimement décrié de l'éducation nationale avec Microsoft en France.

Vos traducteurs préférés en ligne vous feront partager l'appel :

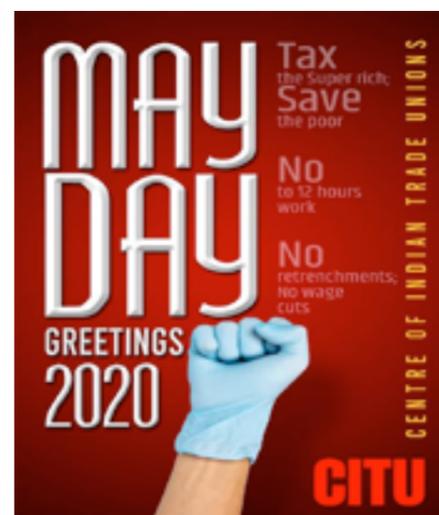
<https://adedy.gr/apofasigs2052020/>

Inde

Relancer « l'économie », au prix d'un retour au 19^e siècle pour les droits des travailleurs

Le gouvernement nationaliste indien de Narendra Modi, qui veut instaurer « l'indianité » et refuse les droits aux dalits (dits « intouchables »), la caste sociale la plus basse dans une société encore régie par ce système d'un autre temps) et aux musulmans, a annoncé le 12 mai la mise en place d'un fonds de « sauvetage économique » de près de 260 milliards de \$, pour aider l'économie du pays dévastée par la pandémie. Selon le *New York Times*, ce plan équivaut à 10% du PIB indien et aiderait autant les grandes et les petites entreprises, les fermiers et les travailleurs migrants.

Le *Centre of Indian Trade Unions* (CITU) trouve le package gouvernemental insuffisant, car seulement 10% de cet argent est consacré aux aides immédiates et directes pour les travailleurs qui ont perdu leur emploi et dont une grande partie se trouve logée dans des baraquements ou erre désespérément le long des grandes routes, exposée aux contrôles policiers, aux accidents, au COVID19 et à la famine. Les syndicats pensent que les aides profiteront, sans surprise, aux grandes entreprises indiennes ou étrangères, tandis que la majorité des travailleurs travaillent dans les petites ou très petites structures. 80% d'entre eux n'ont pas vu la couleur des aides annoncées.



L'Inde a eu (officiellement) quelques 70.000 cas de COVID19 et 2.200 morts, ce qui est peu par rapport à sa population. Mais l'impact économique des mesures de confinement très strictes a été immense. Les travailleurs très pauvres des villes, privés de moyens de subsistance, ont fui vers les campagnes, essayant de trouver dans leur village quelque chose à manger pour ne pas mourir de faim. C'est pourquoi les Indiens attendaient avec impatience la fin du confinement et ont été désespérés de son prolongement.

Tout en conseillant à sa population « de se rappeler les leçons de Gandhi » pour être auto-suffisants, frugaux et résilients, ce qui a permis à l'Inde de se débarrasser du colonisateur britannique, Modi a préparé un enfer pour les droits des travailleurs.

Comme nous l'apprenons par l'article de Lina Sankari dans *l'Humanité* du 13 mai, c'est l'État d'Uttar Pradesh, dirigé par un extrémiste hindou, qui a décidé début mai de suspendre 35 lois de protection des travailleurs, afin de ne pas empêcher la « relance » de l'économie (lire : laisser les entreprises faire ce qu'elles veulent), mais aussi sous prétexte de tenir compte des travailleurs migrants qui ont quitté New Delhi pour fuir la pandémie, le chômage et la faim. Parmi les lois suspendues, celles sur les syndicats, les contrats de travail (dans un pays où les travailleurs sans contrat sont légion, surtout dans les petites entreprises), sur le règlement des conflits, sur la santé et la sécurité.

Le CITU dénonce « la série de réformes néolibérales agressives » qui « au lieu de renforcer l'économie nationale, détruiront le pays », car elles endommageront la capacité productive et mèneront à la désindustrialisation. Il pointe les PPP qui seront en fait une privatisation de plusieurs entreprises nationales, et la permission pour d'autres de ne pas se soumettre à la législation du pays. Le gouvernement ferme les yeux face aux licenciements abusifs et au non-paiement des salaires (le COVID19 a bon dos), et accepte que des tas d'entreprises ne respectent pas la loi.

Suite à la nouvelle législation antisociale et aux protestations infructueuses des syndicats auprès du gouvernement qui veut « réduire les travailleurs à un esclavage virtuel » (dixit le CITU), après 48 jours de confinement où des millions des travailleurs ont tout perdu et n'ont pas été secourus, les syndicats, dans une plateforme commune, dressent la liste des États dont les législations sont une attaque inédite, « draconienne », contre le droit du travail. Selon eux, « la classe laborieuse indienne est sur le point de retourner à l'époque de la colonisation britannique ».

10 centrales syndicales, et les fédérations et associations de plusieurs secteurs professionnels, déclarent le 22 mai journée de protestation nationale. Leurs dirigeants observeront ce jour une grève de la faim dans trois grandes villes, y compris la capitale New Delhi. Des protestations seront organisées dans plusieurs États, des pétitions transmises simultanément au gouvernement. Parmi les demandes urgentes : de la nourriture pour tous ; la garantie que toutes les personnes errantes regagneront leur domicile en



sécurité ; des aides directes pour tous ceux qui ont perdu leur travail, inscrits ou non au chômage ; le paiement des salaires pendant la période du confinement.

Les syndicats ont aussi décidé un recours conjoint à l'OIT pour dénoncer les violations par le gouvernement indien des conventions internationales qu'il a lui-même signées.

Les Indiens demandent une vie digne. Le gouvernement Modi et le patronat, de leur côté, veulent une plus grande « attractivité » du pays, pour enrayer la baisse des rentrées d'argent de la part des multinationales dont les commandes ont été annulées. L'Inde, avec ses travailleurs à bas coût, est, comme son voisin le Bangladesh, une « manufacture du monde ». Elle compte donc presser encore plus ses travailleurs, maintenant que des investisseurs se méfient de la Chine (pour des raisons politiques et sanitaires) : attirer des capitaux, anéantir les humains.

Voilà pourquoi les syndicats indiens n'ont pas l'intention de se laisser faire ! Il faut faire vite, la saison des moussons commence dans quelques semaines.

https://www.nytimes.com/2020/05/12/world/coronavirus-global-live-news.html?campaign_id=51&emc=edit_MBE_p_20200513&instance_id=18433&nl=morning-briefing®i_id=118678500§ion=topNews&segment_id=27489&te=1&user_id=a70d1d898464fb79de786a94b21eeef8#link-64b5c69

<https://www.humanite.fr/inde-pour-les-travailleurs-le-monde-dapres-est-un-brutal-recul-689044>

<http://www.citucentre.org/655-central-trade-unions-to-fight-back-attempts-of-draconian-changes-in-labour-laws-nationwide-protest-on-22nd-may-2020>

« Quelle Inde émergera après la fin du confinement » ?

L'écrivaine et défenseuse des droits humains Arundhati Roy, farouche opposante des lois racistes et islamophobes du nationaliste Modi et de ses alliés les extrémistes hindous, s'inquiète du visage qu'aura son pays après la dévastation humaine qui n'est pas tellement due à la pandémie, le COVID19 a frappé moins durement que redouté (vu le nombre des bidonvilles où la « distanciation sociale » et l'hygiène sont impossibles), mais de la souffrance des millions de travailleurs qui ont perdu leur emploi et sont livrés à eux-mêmes.

Dans une interview à plusieurs journaux européens, publiée dans sa version italienne dans *Il Manifesto* le 16 mai, elle pense que cette force de travail très bon marché ne retrouvera pas le chemin de l'emploi et sera dans la plus grande désespérance, « tout un sous-continent en souffrance ». Elle est très inquiète de la résurgence des persécutions contre les musulmans, nombreux dans le pays, et des migrants Bangladais qui ont la même religion : déjà avant le confinement, la situation, selon elle, était « pré-génocidaire », alimentée par le fanatisme antimusulman et anti-dalit.

« Comme pour le corps humain, ce virus semble avoir eu l'effet d'accélérer la destruction aussi du corps social. Toutes les maladies latentes ont explosé. Avec l'unique consolation que maintenant, cette mosaïque qui émerge est devant les yeux de tous ». Elle s'inquiète non seulement pour l'Inde, mais pour le monde entier, surtout que la pandémie ouvre la porte à des velléités de surveillance généralisée des populations. En Inde, cette surveillance était déjà rendue obligatoire par le gouvernement pour contrôler la population avant le COVID19.

Arundhati Roy est lucide, mais pas désespérée. Elle appelle à lutter pour le changement, en Inde et dans le monde entier.

https://ilmanifesto.it/arundhati-roy-voce-dal-silenzio/?utm_source=Iscritti+web&utm_campaign=5353d6ce09-EMAIL_CAMPAIGN_2020_05_16_04_00&utm_medium=email&utm_term=0_1006d401fe-5353d6ce09-184833583&goal=0_1006d401fe-5353d6ce09-184833583&mc_cid=5353d6ce09&mc_eid=10fd7a97e8

Lire aussi en version française l'entretien qu'Arundhati Roy a accordé à Lina Sankari dans *l'Humanité dimanche* du 2 avril :

<https://www.humanite.fr/inde-le-registre-de-modi-est-la-nouvelle-version-des-lois-allemandes-de-1935-denonce-arundhati-roy>

Italie

Nouvelles embauches dans l'ESR

En plus des postes déjà prévus pour 2021, de nouvelles embauches de près de 3.300 personnes auront lieu dans l'ESR italienne l'année prochaine, ce qui représente une légère inversion des tendances des douze dernières années marquées par le sous-financement. Cependant, la question cruciale en cette période d'urgence post-pandémique est si l'ESR italienne bénéficiera d'un plan de développement qui lui permettra de sortir de son déclin.

Le problème avec les nouveaux postes, ainsi qu'avec un financement d'urgence de 55 milliards d'euros, est la distribution des fonds qui demeurera inéquitable car faite selon les critères contestés de l'ANVUR (l'agence d'évaluation de l'ESR), critères qui ont créé des inégalités criantes entre le nord et le sud, mais aussi au sein d'une même région.

En Italie, l'évaluation est liée à l'attribution des ressources, ce que dénoncent depuis longtemps nos camarades de la FLC-CGIL enseignement supérieur et recherche, que nous côtoyons au sein du CSEE et du HERSC. Les « bons élèves » qui obtiennent les « bonnes notes » sont ainsi récompensés. Mais les besoins réels ne sont pas pris en compte.

<https://ilmanifesto.it/nuove-assunzioni-alluniversita-e-no-tax-area-per-gli-studenti-resta-il-nodo-delle-diseguaglianze/>

Régularisation des migrants : il faut aller plus loin que la saison des récoltes

Nous avons relaté, dans notre *Fenêtre* n°7, la décision historique de régulariser enfin les migrants travailleurs agricoles italiens, qui étaient « piégés » dans le pays par le COVID19, mais avaient déjà commencé à travailler dès que les récoltes ont recommencé. Dans le quotidien *Il Manifesto* du 15 mai, l'un des bénéficiaires, Jacob Adam Ago, qui travaille en Italie depuis 9 ans et fait partie d'un réseau d'entreprises des Pouilles appelé « exploitation zéro » (*Sfrutta zero* <http://www.fuorimercato.com/rimaflow/>) qui respecte les travailleurs, explique pourquoi la mesure doit s'étendre pour permettre aux migrants d'avoir des projets de vie sur le long terme.



« Certains d'entre nous vivent en Italie depuis plus de 5 ans, mais avec un permis de 6 mois ne pourront pas avoir un bon contrat de travail. S'ils n'ont pas un bon contrat, ils ne pourront pas contribuer à l'économie du pays », dit-il d'emblée. En effet, la restriction temporelle est une concession que le gouvernement a fait au « Mouvement 5 étoiles » pour avoir sa signature et pouvoir enfin publier le décret de régularisation.

« Ceux qui n'ont pas vu leur femme et leurs enfants pendant des années ne pourront pas non plus avec ces permis si courts aller les voir ».

La pandémie a privé de travail un grand nombre d'entre eux. Ils recommencent maintenant à en chercher. « Si le gouvernement veut faire une action humanitaire envers nous, il faut nous donner un permis d'au moins deux ans, nous permettant de nous intégrer à la société italienne et de ne plus nous faire exploiter », réclame Jacob. Il termine son interview par des remerciements au journal qui lui a donné la parole pour s'exprimer au nom de ses compagnons d'infortune : « nous apprécions la possibilité d'avoir ce document [de régularisation], mais nous disons que ce n'est pas suffisant. Le gouvernement doit faire plus ».

https://ilmanifesto.it/regolari-solo-per-il-tempo-di-vita-di-alcune-piante/?utm_source=Iscritti+web&utm_campaign=9412b80793-EMAIL_CAMPAIGN_2020_05_15_04_00&utm_medium=email&utm_term=0_1006d401fe-9412b80793-184833583&goal=0_1006d401fe-9412b80793-184833583&mc_cid=9412b80793&mc_eid=10fd7a97e8

La FLAI-CGIL, qui a lancé la campagne dès le 20 mars (cf. nos *Fenêtres* n°2 et n°7) pense que ce premier pas est très important pour étendre les droits des travailleurs, en finir avec la honte et les ghettos, et faire appliquer la loi à toutes les catégories de migrants qui travaillent dans l'agriculture et l'alimentation. Elle surveillera l'application au niveau de la législation du travail, mais aussi de l'hébergement, qui est de la responsabilité de l'employeur. Elle pense que maintenant il faut un plan triennal en synergie entre le ministère du Sud, les régions, les préfetures, la Protection civile et la Croix Rouge. « Nous serons vigilants pour faire respecter la dignité », déclare son secrétaire général.

Sans surprise, la droite critique cette régularisation, qui, selon elle, ouvrirait la voie à une révision de l'ensemble de la législation sur les migrants. Mais le vrai problème soulevé par différentes associations et par des parlementaires est la difficulté de recenser les migrants irréguliers qui doivent bénéficier de cette mesure et que les autorités ne connaissent pas : en effet, comment connaître les clandestins ? N'est-il pas risqué pour eux de dévoiler leur situation ? Comment leur faire comprendre qu'ils ne seront pas poursuivis pour leur illégalité ?

L'*Unione sindacale di base* (Ubs), syndicat qui s'occupe « des invisibles », pense que « pour se protéger du COVID19, il faut un permis de séjour pour tous, qui leur permettra de s'enregistrer à l'état civil et d'avoir un médecin ». Elle appelle à la grève des « invisibles » le 25 mai.

https://ilmanifesto.it/braccianti-flai-cgil-passo-storico-lega-scatenata/?utm_source=Iscritti+web&utm_campaign=9412b80793-EMAIL_CAMPAIGN_2020_05_15_04_00&utm_medium=email&utm_term=0_1006d401fe-9412b80793-184833583&goal=0_1006d401fe-9412b80793-184833583&mc_cid=9412b80793&mc_eid=10fd7a97e8



Interview de Francesco Sinopoli, secrétaire général de la FLC-CGIL

Datant du 23 mai, cette interview du secrétaire général de notre fédération partenaire à l'IE, à part répéter (pour bien le faire assimiler à qui de droit) que l'école à distance n'est pas l'école et que rien ne remplacera jamais la véritable interaction entre les étudiants/élèves et les enseignants, évalue les conditions de réouverture en sécurité en septembre, ainsi que les mesures financières (*Recovery fund*, nom très italien du plan d'aide) censées pallier le manque chronique de moyens.

« La politique peut choisir de changer ce que la pandémie a mis en évidence : toutes les carences d'une école de la méritocratie, sans contenus, une école administrée comme une entreprise ». Le fameux *Recovery fund* doit servir à stabiliser les précaires pour qu'à la rentrée tous les postes soient pourvus.

Quand on demande à Sinopoli s'il n'est pas risqué d'organiser des concours pour ces très nombreuses personnes en situation de pandémie (48.000 précaires...), il propose une sélection sur titres, contrairement à la ministre et au « Mouvement 5 étoiles » qui pensent qu'il n'y a pas de problème, les concours peuvent se tenir normalement.

La question de la grève pendant la session des examens de la maturità (équivalent italien du bac) est sur la table. « Aucune forme de mobilisation n'est exclue, non seulement sur la question des précaires ». Selon Sinopoli, il faut que le gouvernement comprenne que la recherche et l'éducation méritent un soutien comparable à celui accordé « à l'économie », si ce n'est encore plus important. La grève pourrait être un signal fort envers les familles et les élèves.

Quand on lui demande si de juin à fin août il sera possible de nommer 150.000 enseignants, tandis que cela n'avait pas été fait pendant des années, Sinopoli ne se laisse pas intimider : « il faut supprimer le précaire une fois pour toutes, non le reconduire d'année en année ». Cela n'avait pas été fait jusqu'à maintenant, car « le précaire est considéré comme une occasion de faire des économies ». Le gouvernement doit donc trouver les fonds nécessaires sur le long terme, étant donné que l'immédiat est assuré par les régulations du décret d'urgence *Cura Italia*.

<https://ilmanifesto.it/francesco-sinopoli-flc-cgil-assurdo-fare-concorsi-in-presenza-nella-pandemia-pronti-allo-scio-pero-della-scuola/>



Les nouvelles données statistiques de l'impact du COVID19 sur les travailleurs : le patronat en embuscade

L'organisme d'indemnisation des accidents du travail Inail (*Istituto Nazionale per l'assicurazione contro gli infortuni sul lavoro*) a publié, le 22 mai, son bilan statistique sur les contagions et les accidents du travail dus au COVID19. Une comparaison entre les semaines du 21 avril au 4 mai, quand toutes les entreprises n'étaient pas encore autorisées à rouvrir, et celles du 5 au 15 mai, où la décision de tout rouvrir était prise moyennant « mesures barrières » et protection des travailleurs, montre une hausse non du nombre des signalements (qui se réduit considérablement, 642/jour contre 550/jour), mais des morts : 42% d'augmentation ! Cela pourrait être le résultat des négligences des employeurs qui n'ont pas pris toutes les mesures nécessaires pour protéger leur personnel.

Les données de l'ensemble de la période, de fin février jusqu'à aujourd'hui, indiquent malheureusement 171 morts (pour 43.399 contagions), dont la plupart provient de la Lombardie, région la plus touchée dès le début. À part la santé, les secteurs les plus à risque sont, sans surprise, le commerce et les transports, mais étonnamment l'administration publique aussi, notamment locale, peut-être à cause

du contact direct quotidien des agents avec un grand nombre de personnes. La majorité des contagions concerne les femmes, 71,7%, sûrement parce que les métiers les plus féminisés (notamment dans la santé, le social ou le commerce) ne peuvent pas se faire en télétravail. Mais la majorité des morts sont des hommes : 82,5%.

La Confindustria (le MEDEF italien) demande depuis le début la mise en place d'une sorte d'impunité des employeurs, appelé « bouclier pénal », qui est inconstitutionnel et a fait l'objet d'une longue bataille avec le gouvernement. Ce « bouclier » n'a pas été mis en place, mais les règles de l'Inail ont été un peu modifiées ces derniers temps : avant, la reconnaissance était quasi automatique dès le signalement de la contagion ; maintenant, l'accident du travail dû au COVID19 a besoin, pour être reconnu, de « preuves et indices circonstanciés ».

Selon le quotidien *Il Manifesto* du 23 mai, ce changement serait le résultat des pressions du nouveau président de la Confindustria, le « faucon » Carlo Bonomi (cf. notre *Fenêtre* n°4) : une sorte de concession, puisque le gouvernement n'a pas voulu lui accorder le « bouclier pénal », et une manière de « sauvegarder » le « trésor » de guerre de l'Inail, 31 milliards, tout en faisant miroiter à la Confindustria une réduction des primes d'assurance à venir. Mais, selon la conclusion de l'article du quotidien, ceux qui vont pâtir du manque de couverture assurantielle sont les travailleurs considérés comme « fragiles » dans le nouveau « décret Relance » : on pourrait les déclarer inaptes au travail à cause de leurs problèmes de santé chroniques qui augmentent le risque de COVID19. C'est ainsi qu'ils ne bénéficieraient plus de la couverture Inail, si la Confindustria obtient la réduction des primes.

Il n'y a pas de petites économies pour le patronat.

<https://ilmanifesto.it/piu-morti-sul-lavoro-si-prepara-lo-sconto-confindustria/>

Kurdistan irakien

Droit de suite : payez les salaires des enseignants !

Dans notre *Fenêtre* n°4, nous avons fait état des actions du syndicat des enseignants du Kurdistan irakien, la *Kurdistan Teachers Union*, membre de l'IE, pour assurer non seulement la « continuité pédagogique » après la fermeture des établissements le 26 février, mais surtout le lien social avec les élèves et les familles. Le syndicat se disait alors confiant : le gouvernement régional, dont dépend le paiement des salaires, avait promis de les verser intégralement.

Mais comme le « monde d'après » ressemble souvent comme un jumeau au « monde d'avant » le COVID19, rien ne s'obtient sans lutte et certains ne ratent pas une occasion pour faire des économies.

Le 18 mai, nous apprenons par le site de l'IE que rien n'a été fait. Les collègues, qui n'en peuvent plus, ont manifesté dans plusieurs villes de la région : « nous arrivons au mois de juin et n'avons reçu que trois mois de salaire pour cette année », dit le président du syndicat. Dans l'une de ces villes, la police a réprimé une manifestation de près de 1.000 personnes, procédant à une centaine d'arrestations. Heureusement, sous la pression de l'opinion, presque tout le monde a été relâché le lendemain.

L'IE soutient les revendications des collègues. Son secrétaire général, David Edwards, a envoyé au gouvernement du Kurdistan irakien une lettre soulignant les efforts des enseignants et de leur syndicat pour maintenir les élèves et leur famille en sécurité, les informer sur la pandémie et essayer autant que peut se faire de continuer les apprentissages même pour les élèves appartenant à des communautés déplacées, nombreuses dans cette région éprouvée. « Maintenant plus que jamais il est crucial de maintenir une éducation publique de qualité et de payer ses personnels », dit Edwards, soulignant que les familles des enseignants ont beaucoup souffert, comme le reste de la population, par les mesures de confinement.

<https://www.ei-ie.org/en/detail/16792/iraqi-education-union-fights-for-payment-of-educators%e2%80%99-salaries>

Nouvelle-Zélande

Plus de travail pour moins de salaire ? C'est non !

La TEU (*Tertiary Education Union*), notre syndicat partenaire à l'IE, communique fin avril pour rejeter les décisions de certains « employeurs » (c'est-à-dire universités, qui emploient directement leur personnel) à tirer profit de la crise économique provoquée par le COVID19 pour procéder à des coupes salariales. Le syndicat souligne que les collègues ont donné d'innombrables heures de travail gratuit, « travaillant de leur cuisine, leur garage, leur salon ou leur chambre d'amis pendant cinq semaines pour continuer à soutenir les étudiants à travers le pays ». Ils sont restés à la maison « pour sauver des vies » et en même temps « faire fonctionner l'ESR néo-zélandais du mieux qu'ils pouvaient ».

C'est pourquoi ces personnels sont en colère quand certains employeurs « suggèrent » qu'il faut réduire les salaires, ou les pressent d'accepter la réduction ou de démissionner. « Le droit du travail n'a pas été suspendu », prévient le syndicat ; les universités ne peuvent pas changer les règles comme bon leur semble.

La TEU se dit solidaire avec les travailleurs d'autres secteurs qui ont perdu leur emploi suite au COVID19, comme par exemple *Air New Zealand*, lourdement pénalisée à cause de la fermeture des frontières. Mais elle souligne que l'ESR, dans la période de bouleversements économiques et de possibles grands changements du monde du travail, sera en première ligne : les travailleurs ont besoin de formations, l'éducation sera plus que jamais nécessaire pour que la société puisse faire face aux nouvelles conditions post-pandémiques. D'ailleurs, le ministre de l'éducation a dit que les universités avaient pour l'année prochaine un budget garanti et n'affronteraient pas de difficultés économiques. Pourquoi donc faire des économies sur le dos de leurs personnels ?

La TEU est consciente que les « revenus » provenant des étudiants internationaux seront réduits, mais les besoins du pays en recherche, éducation, formation (y compris formation tout au long de la vie) sont les mêmes. « Les employeurs ne doivent pas se faire de l'argent sur le dos des travailleurs et de leur famille », ni demander aux personnels de renoncer « volontairement » à leur salaire et les culpabiliser s'ils ne le font pas. Ils doivent accepter de négocier avec le gouvernement et les syndicats, mais aussi accepter que ce sont les personnels qui doivent se placer au centre des décisions.

Ce n'est pas en pressant comme des citrons les collègues que l'ESR néo-zélandais se développera à la hauteur des besoins de la reconstruction du pays. Personne n'acceptera de travailler plus et d'être payé moins.

<https://teu.ac.nz/news/more-work-and-less-pay-that-wont-help-aotearoa-training-needs>



Et si on réduisait le temps de travail ?

Au même moment, la Première ministre Jacinda Ardern lance la réflexion de la réduction du temps de travail dans son pays. Selon le *New York Times* du 21 mai, la Première ministre pense qu'il faut une semaine de 4 jours et propose que les partenaires sociaux commencent la négociation (selon la législation du pays, le temps de travail est déterminé par un accord). Elle fait cette proposition pour que les travailleurs « aient du temps libre » et prennent des loisirs, soutenant ainsi les entreprises du tourisme qui ont subi de lourdes pertes à cause du confinement.

Bien sûr, cette réflexion s'accompagne de l'idée, lancée aussi par Jacinda Ardern, que les entreprises expérimentent de nouvelles formes de travail et tirent les leçons du télétravail qui était la règle pendant les semaines confinées. Ce qui fait craindre à certains une réduction de salaires (si la semaine des 4 jours est appliquée) et à d'autres une réduction de la productivité. Mais l'idée de repenser le temps et les conditions de travail, et d'interroger les salariés s'ils veulent ou non télé-travailler ouvre une nouvelle séquence qui pourrait à terme être bénéfique pour les travailleurs.

À qui appartient notre temps libre ?

Rappelons qu'en France, l'instauration des congés payés a été une mesure révolutionnaire, donnant pour la première fois aux travailleurs la maîtrise d'un peu de leur temps. Rappelons aussi que la CGT soutient l'idée de la semaine de 32 heures.

<https://www.nytimes.com/2020/05/21/world/coronavirus-world-news-live.html#link-1b54392a>

